



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur juridique. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la branche professionnelle.



CDI LARGEMENT MAJORITAIRE

Le taux moyen de CDI est élevé (82 %) mais légèrement inférieur à la moyenne du secteur juridique (84 %).

Cette répartition selon les types de contrats est stable sur les cinq dernières années.



CDI, CONTRAT DE RÉFÉRENCE APRÈS 35 ANS

Les salariés de moins de 35 ans se voient proposer une variété plus importante de contrats. Même si le CDI est le contrat le plus répandu, près de 40 % de ces salariés intègrent les entreprises avec un autre contrat. Les contrats « autres » sont particulièrement utilisés.

Dans les autres tranches d'âge, le CDI est le contrat de référence et les autres deviennent marginaux.

Répartition des salariés par type de contrat de travail en 2012

Contrat			Ompl
CDI	82 %	84 %	85 %
CDD	9 %	9 %	11 %
Apprentissage	1 %	0 %	2 %
Autres contrats	9 %	7 %	2 %



Autres contrats = stagiaires, contrats aidés...

Type de contrats par tranche d'âge

Tranche d'âge/contrat		
< 35 ans	100 %	100 %
CDI	61 %	65 %
CDD	17 %	19 %
Apprentissage	1 %	1 %
Autres contrats	21 %	15 %
35-50 ans	100 %	100 %
CDI	95 %	96 %
CDD	3 %	4 %
Autres contrats	1 %	1 %
50 ans et +	100 %	100 %
CDI	95 %	96 %
CDD	4 %	4 %
Autres contrats	1 %	1 %



Le taux de CDI est de 61 % pour les moins de 35 ans et de 95 % pour les 35-50 ans. Le total de 100 % s'applique à chaque tranche d'âge.



Secteur juridique

Branche professionnelle



Cabinets d'avocats

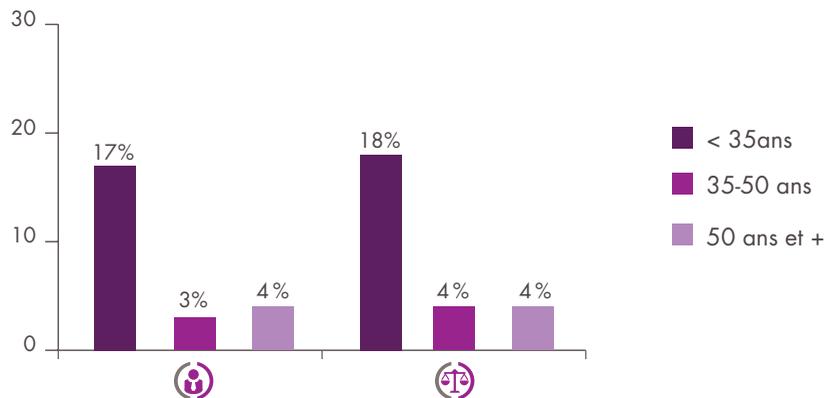


JEUNES SALARIÉS PLUS SOUVENT EN CDD

Le taux de CDD diffère selon les tranches d'âge :

- ⊕ Il est élevé chez les jeunes, 17 % en moyenne chez les moins de 35 ans.
- ⊖ Il tombe en revanche à un niveau faible dans les tranches d'âge supérieures : 3 % et 4 %.

Taux de CDD par tranche d'âge



TAUX DE CDD RÉGIONAL ASSEZ HOMOGENÈME

Les taux de CDD de la branche varient peu d'une région à l'autre, entre 7 % et 10 %. Ils sont très proches de la moyenne régionale.

Répartition des salariés en CDD par région

Région	Personne	Balances
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine	7 %	9 %
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes	7 %	8 %
Auvergne, Rhône-Alpes	9 %	10 %
Bourgogne, Franche-Comté	10 %	10 %
Bretagne	8 %	9 %
Centre	6 %	7 %
Corse	7 %	7 %
DOM	8 %	9 %
Île-de-France	10 %	10 %
Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées	8 %	9 %
Nord-Pas-de-Calais, Picardie	8 %	9 %
Normandie	6 %	7 %
Pays de la Loire	6 %	8 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10 %	10 %
Moyenne	9 %	9 %

Source: DADS